



## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Bonaventure :

**QU'UNE** séance extraordinaire du conseil de la Ville de Bonaventure traitant exclusivement du règlement R2024-782 ayant pour objet l'adoption du budget de l'exercice financier 2024, l'imposition de la taxe foncière, de la taxe foncière spéciale, des compensations sur certains immeubles, des taux des différentes taxes spéciales, des modalités de paiement des taxes et compensations, du taux d'intérêt et pénalité sur les comptes passés dus aura lieu au à l'hôtel de ville de Bonaventure situé au 127 Louisbourg, le lundi 29 janvier 2024, à 19 h 05.

**QUE** l'ordre du jour est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville.

**DONNÉ** à Bonaventure ce 18<sup>e</sup> jour de janvier de l'an deux mille vingt-quatre.

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is cursive and appears to read 'Amélie Nadeau'.

Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière  
Bonaventure, le 18 janvier 2024.